

LE SERVICE INTERGENERATIONNEL

DOSSIER DE CANDIDATURE

JEUNE 16 ANS



*Le dossier est à retourner à la mairie pour le 10 mai 2025, dernier délai.
Les candidats seront reçus le 7 juin 2025 par les élus.*

Le service Intergénérationnel est un service rendu par les jeunes durant l'année de leurs 16 ans.

Il a pour l'objet de répondre à des besoins d'accompagnement de personnes qui résident à Guégon et souhaitent rompre leur isolement.

Ce service est gratuit pour les bénéficiaires. Les jeunes bénévoles reçoivent une aide financière, versée par le CCAS (centre communal d'action sociale) de Guégon.

Le CCAS propose cette activité aux jeunes de 16 ans. Elle retient leur candidature sur un dossier comprenant notamment, une lettre de motivation et un entretien.

Les bénéficiaires du Service Intergénérationnel font connaître leur intérêt pour ce service en Mairie.

C'est le CCAS qui retiendra les demandes en fonction du dossier et de la capacité à apporter une réponse pertinente aux besoins exprimés, grâce au volontariat des jeunes.

Le dossier de candidature des jeunes pour participer au Service Intergénérationnel à domicile comprend :

- 1/ La fiche de candidature
- 2/ Autorisation Parentale
- 3/ La chartre du service intergénérationnel
- 4/ Le contrat

Fiche de candidature

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° de téléphone fixe : __/__/__/__/__

N° de téléphone portable : __/__/__/__/__

Autres n° de téléphone : (préciser le nom de la personne à contacter et s'il s'agit d'un membre de la famille, d'un voisin...) :

.....
.....

Etablissement scolaire et classe fréquentée :

.....
.....
.....

Information à utiliser en cas d'urgence :

Médecin traitant :

Nom :

N° de tél : __/__/__/__/__

Hôpital :

Nom :

N° de tél : __/__/__/__/__

Souhaite poser sa candidature au service de la solidarité à domicile.

A Guégon, le

Signature

